

BULLETIN
D'INFORMATION
ÉLECTRONIQUE
MENSUEL

d'Apprentissage
et de garde de la
petite enfance

Message de Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe

Journée du chandail orange

mardi 30 septembre 2025

Toutes les Manitobaines et tous les Manitobains sont encouragés à participer aux événements de la Journée du chandail orange en reconnaissance à la [Journée nationale de la vérité et de la réconciliation](#) (page Web en anglais seulement).

Le Secrétariat manitobain pour la réconciliation avec les peuples autochtones offre également une variété de rapports, de publications et de ressources sur ce sujet important. Consultez cette page (en anglais seulement) à www.manitoba.ca/inr/resources/external-links.html.

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, aussi connue sous le nom de la Journée du chandail orange, est une occasion de réfléchir, de rendre hommage aux enfants qui ont été enlevés de leurs familles et de leurs communautés par le régime des pensionnats autochtones et de reconnaître notre responsabilité partagée dans la promotion de la vérité et de la réconciliation.

En juin 2025, l'adoption du Projet de loi 20 a enchâssé une nouvelle exigence pour la ministre de mettre en place un cadre politique pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Ce cadre guidera la façon de créer des environnements culturellement sûrs où les enfants autochtones pourront explorer et célébrer leur identité, et où tous les enfants pourront apprendre les histoires, les cultures, et les perspectives des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis et les respecter. Nous avons la chance de pouvoir établir des partenariats au sein de notre propre Ministère, entre la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et la Division de l'excellence autochtone en éducation, pour préparer le travail à venir. Nous allons nous mobiliser avec les communautés et le secteur de la garde d'enfants pour façonner ce cadre ensemble.

Merci de votre engagement dans la réconciliation et la mise en place d'un système de garde d'enfants inclusif pour les enfants et les familles du Manitoba.



Les gouvernements du Canada et du Manitoba reconduisent leur Plan d'action pour affirmer les priorités en matière de garde d'enfants

Au mois d'août dernier, le Canada et le Manitoba ont signé un nouveau plan d'action en vertu de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE). Ce plan précise comment le Manitoba investira près de 21,8 millions de dollars cette année pour continuer la mise en place et le renforcement des services de garde d'enfants réglementés pour les enfants de moins de sept ans.

Le Plan d'action 2025-2026 en vertu de l'Accord Canada – Manitoba sur l'AGJE continue de soutenir les initiatives qui peuvent être mises en œuvre rapidement et avoir des retombées significatives. Ces initiatives ont été élaborées grâce à la consultation et à la rétroaction du secteur sur deux priorités centrales : la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre, d'une part, et la diversité et l'inclusion, d'autre part.

Plusieurs des initiatives décrites dans le plan sont déjà en marche, tel le développement de l'infrastructure des programmes postsecondaires, la reconnaissance de la main-d'œuvre, ainsi que l'expansion du Programme d'évaluation et d'admissibilité au titre d'éducatrice ou éducateur des jeunes enfants de niveau II (EJE II), la création du Cadre politique spécifique à l'apprentissage et la garde de la petite enfance autochtones du Manitoba, et la refonte du programme d'études, entre autres.

L'Accord Canada – Manitoba sur l'AGJE, initialement établi en 2017, demeure complémentaire aux priorités établies en vertu de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Ensemble, ces deux accords soutiennent la création d'espaces et de programmation de qualité pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance afin que les familles puissent avoir accès aux services de garde inclusifs et de qualité dont elles ont besoin.

Pour obtenir plus d'information au sujet du Plan d'action 2025-2026 de l'Accord Canada – Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, visitez [Province du Manitoba | Éducation – Un Plan d'action](#).

Nouvelles ressources en ligne du Programme de soutien à l'inclusion relatif à l'apprentissage et à la garde de la petite enfance

Afin de mieux servir les établissements de garde d'enfants autorisés et les familles des enfants ayant des besoins de soutien supplémentaires, le Ministère a réaménagé la section [Programme de soutien à l'inclusion \(PSI\) du site Web sur l'apprentissage et la garde de la petite enfance](#).

Depuis 2009, tous les établissements de garde d'enfants autorisés au Manitoba sont tenus d'offrir une programmation inclusive et d'avoir une politique d'inclusion et des plans de programmes individuels en place pour les enfants ayant des besoins de soutien supplémentaires.

Le Programme de soutien à l'inclusion relatif à l'apprentissage et à la garde de la petite enfance aide les établissements de garde d'enfants admissibles à éliminer les obstacles, permettant ainsi à un enfant ayant des besoins de soutien supplémentaires de participer de manière importante à la programmation et aux activités avec ses pairs et permettant aux parents de travailler, de suivre des études, de la formation ou de chercher un emploi. Dans le cadre de ce programme, divers services et soutiens sont fournis aux établissements de garde d'enfants autorisés, notamment :

1. Services de développement de l'enfant : ils comprennent les interventions à court terme, les recommandations de programmation, les stratégies comportementales, les ressources et la formation sur les pratiques inclusives et de l'autoréglementation pour les professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Ces services sont axés sur l'inclusion, l'environnement, la programmation et les interactions entre le personnel et les enfants.

- Services de gestion des dossiers (service basé sur les demandes pour les établissements autorisés et financés uniquement) : si un établissement de garde d'enfants nécessite une aide supplémentaire pour répondre aux besoins d'un enfant qui a des besoins de soutien supplémentaires, les services de gestion des dossiers offrent l'admission, l'évaluation et la planification de services qui peuvent comprendre des subventions spécifiques au Programme de soutien à l'inclusion.

Le Programme de soutien à l'inclusion fournit également du financement aux organismes pour assurer une formation aux prestataires de services de garde d'enfants sur des sujets tels les caractéristiques de l'autisme, les stratégies de compréhension et de gestion des comportements difficiles, la formation en communication et en aptitudes sociales et l'établissement de relations positives pour promouvoir des soins de qualité aux enfants.

La nouvelle ressource en ligne du Programme de soutien à l'inclusion fournit des renseignements très utiles sur le programme, notamment des conseils sur les avantages de l'inclusion, les pratiques et les rôles inclusifs en matière de garde d'enfants, les exigences et les politiques d'inscription, l'admissibilité au programme et l'accès aux soutiens et aux services.

Trouvez plus d'information sur https://gov.mb.ca/education/childcare/centres_homeproviders/inclusion_resources/index_fr.html.

Les Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance — Examen des candidatures

Nous savons que les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance jettent les bases essentielles à l'apprentissage tout au long de la vie, et ce, durant les années les plus formatrices du développement d'un enfant. Alors, quelle meilleure façon de rendre hommage à nos incroyables professionnelles et professionnels de la garde d'enfants que de profiter d'une occasion annuelle pour mettre en valeur les approches novatrices, le dévouement et les effets de transformation que nos éducatrices et éducateurs exceptionnels apportent à nos collectivités manitobaines.

Les premiers Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance récompensent les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance (EPE) de la province qui jouent un rôle essentiel dans le façonnement de la vie des enfants de moins de douze ans. Les prix rendent hommage aux professionnelles et professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance qui adhèrent à des normes d'excellence en matière d'éducation de la petite enfance, et reconnaissent les fournisseurs de services de garderie à domicile pour leurs contributions à l'épanouissement et au développement des enfants.

La date limite initiale de mise en candidature du 8 août a été reportée au 26 septembre, ce qui donne aux établissements plus de temps pour examiner et présenter une candidature au cours des mois d'été. Les candidatures reçues sont en cours d'examen et les lauréates et les lauréats sélectionnés seront informés dans les semaines à venir.

Une réception en l'honneur des lauréates et des lauréats aura lieu en novembre 2025. Chacune et chacun des lauréats recevra un certificat de reconnaissance et un chèque de 500 \$.

Les catégories de prix sont les suivantes :

- Éducateur exceptionnel ou éducatrice exceptionnelle en éducation de la petite enfance (cinq prix)
- Travail collaboratif en éducation de la petite enfance (un prix remis à une équipe de trois à cinq personnes)
- Prix d'excellence en leadership (un prix)
- Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance (un prix)
- PRIX DE RECONNAISSANCE SPÉCIALE : Programme d'apprentissage de la petite enfance à domicile Prix d'environnement d'apprentissage de la petite enfance à domicile exemplaire (trois prix)

Pour obtenir plus de renseignements, visitez la page Web : https://manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/eceawards.fr.html.



La subvention pour l'éducation en plein air a contribué à faire pousser les jardins du Norwood Garden

Ce printemps, le Beautiful Savior Lutheran Childcare (BSLC) de Norwood a mis sur pied un projet pour faire sortir les enfants et leur apprendre à cultiver leurs propres fruits et légumes sains.

Grâce à la Subvention pour l'éducation de la petite enfance en plein air et au travail soutenu du personnel et des enfants, le projet a porté ses fruits.

La directrice du programme, Jennifer Penner, nous explique : « Nous voulions apprendre ensemble comment les aliments sont produits, de quoi les plantes ont besoin pour croître, comment prendre soin des êtres vivants, puis partager nos récoltes avec nos familles. Nous avons commencé le travail au printemps avec une parcelle de terrain inutilisé derrière l'école. C'était une toile vierge. Nous avons apporté des jardinières, des composteurs, un banc, une table de pique-nique et une remise d'entreposage. Nous avons fait livrer de la terre et avons planté des graines et des plantes obtenues lors de notre collecte de fonds de l'école » [traduction].

Jennifer Penner mentionne que le nouveau jardin a été un espace enrichissant et inspirant pour les enfants.

« Les enfants étaient toujours enthousiastes d'aller voir pousser les plantes. Ils se portaient volontiers volontaires pour couper l'herbe, arroser les plantes, construire et installer les structures. Ils ont fait partie de tout le processus; ils ont même payé le constructeur pour les boîtes à jardinage » [traduction].

En plus des belles fleurs, les enfants font pousser des carottes, des haricots, des pois, des tomates, des courgettes, des concombres et des fraises. Le jardin est un bel exemple de la façon dont les espaces en plein air peuvent soutenir le développement et la participation des enfants, qui donnent vie à l'apprentissage en plein air en nourrissant les liens, l'exploration et la croissance.

« C'est tellement spécial lorsqu'ils peuvent rapporter des aliments à la maison, nous dit Jennifer Penner, ou expliquer la disposition du jardin à leurs camarades de classe. Je voulais qu'ils se sentent propriétaires de l'espace, et c'est le cas » [traduction].

Les parents ont également été de fervents partisans du projet.

Kara Gillis-Mitchler, un parent du BSLC nous confie : « Je suis ravie de voir à quel point mes garçons sont fiers d'avoir aidé à prendre soin des choses. Je n'ai jamais vu quelqu'un d'aussi enthousiaste pour des courgettes, qu'ils ne mangent même pas! Ils les portent comme un trophée et montrent au plus grand nombre possible de gens les courgettes de "leur jardin". Ils sentent vraiment qu'il est "à eux" et ils s'en occupent avec beaucoup d'enthousiasme. Ils veulent faire un jardin dans notre cour arrière l'année prochaine » [traduction].

La [Subvention pour l'éducation de la petite enfance en plein air](#) a été offerte grâce à l'[Accord Canada – Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#). La subvention était octroyée aux établissements afin d'améliorer l'apprentissage des enfants par l'intégration de l'éducation en plein air au programme d'étude quotidien.



Bennett, étudiant au BSLC, présente la première récolte du jardin. Vues du nouveau jardin communautaire du BSLC.

Rencontrez les membres de l'équipe de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Stella Berube, directrice, Section de la diversité et de l'inclusion

Ma passion de travailler avec les enfants ayant un handicap a commencé à l'âge de l'adolescence, quand je passais mes étés comme bénévole en loisirs au St. Amant Centre. Puis, j'ai poursuivi ce travail avec ces enfants dans les services de garde d'enfants pendant de nombreuses années.

J'ai travaillé avec du personnel de garde d'enfants incroyable, et nous avions ce qui nous semblait un programme naturellement inclusif. Nous avons travaillé ensemble en équipe pour répondre aux besoins uniques de chaque enfant, quelle que soit sa capacité. Nous étions tous très passionnés par notre travail et notre établissement offrait depuis longtemps des services de garde d'enfants de très haute qualité.

Nous avons eu l'occasion d'apprendre divers modèles, techniques et stratégies grâce au perfectionnement professionnel, à la formation, aux spécialistes et aux thérapeutes, ce qui a contribué à éclairer ma pratique à ce jour.

Je me suis jointe à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance du Manitoba il y a sept ans, et je travaille pour le gouvernement depuis 2003. Mon diplôme est en travail social auprès des autochtones vivant dans les centres urbains, que j'ai obtenu en allant à l'université le soir et les fins de semaine, tout en travaillant dans les services de garde d'enfants pendant la journée. J'ai travaillé dans tous les programmes de protection et d'invalidité pour les enfants et les adultes ayant des handicaps au Manitoba, ce qui m'a permis 22 ans plus tard d'acquérir des connaissances approfondies dans ce domaine.

J'aime aider toute personne qui a un besoin, un problème ou une question. Je partage ainsi des renseignements, des ressources et de l'information de nature historique ou j'explique les systèmes qui peuvent convenir pour résoudre un problème particulier et aider à atténuer les obstacles. Par exemple, nous avons récemment mis à jour la section du site Web de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance sur le Programme de soutien à l'inclusion pour les établissements de garde d'enfants. Le contenu revu et nouveau fournit de l'information sur les parties spécifiques de ce programme, tel que dans les pages : qu'est-ce que l'inclusion; services et mesures de soutien et accès ainsi que la foire aux questions qui répond aux questions posées les plus fréquentes.

Quand je pense aux décennies passées, je savais très tôt que je voulais travailler avec des enfants ayant des besoins additionnels et aider à surmonter les obstacles là où je le pouvais. Je n'aurais jamais imaginé que j'en serais là aujourd'hui, car j'aime travailler directement avec les enfants, les familles et les prestataires de soins. Les services et les soutiens nécessitent un travail approfondi en coulisse, y compris par le biais de politiques et de lois. C'est un tout autre monde, mais aussi important que le travail de première ligne. Et lorsque des personnes avec des expériences vécues et des connaissances approfondies dans un domaine particulier travaillent à l'élaboration de programmes, les résultats auront un effet positif.



Stella Berube, directrice, Section de la diversité et de l'inclusion



Chaque mois, la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance répond à une question fréquente.

Question du mois

Je pense avoir manqué de l'information distribuée précédemment par le Ministère. Y a-t-il un endroit où je peux trouver les renseignements fournis précédemment aux établissements de garde d'enfants?

Réponse

Avez-vous manqué le dernier webinaire? Désirez-vous lire un article d'information électronique? Voulez-vous revoir le dernier circulaire? Aucun problème!

Vous pouvez trouver les éditions précédentes du Bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et de garde de la petite enfance, les circulaires et leur foire aux questions, en plus des enregistrements des webinaires et des présentations, tous au même endroit à [Province du Manitoba – Avis, circulaires et webinaires](#).

Vous pouvez trouver également les anciens communiqués de presse électroniques liés à la garde d'enfants à : [Province du Manitoba | Éducation | Apprentissage et garde de la petite enfance | Tous les communiqués](#).

Vous ne trouvez toujours pas ce que vous cherchez? Écrivez à cdcinfo@gov.mb.ca ou demandez à votre responsable de coordination des services de garde d'enfants.

ANNONCES ET RAPPELS

Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies — Date limite le 17 octobre

Le Fonds de fiducie pour la viabilité des garderies est un fonds de dotation géré par la Winnipeg Foundation qui soutient des occasions de subventions ponctuelles pour les établissements d'apprentissage et de garde d'enfants afin d'apporter des améliorations aux infrastructures et à la programmation innovantes.

Le montant maximal de financement offert à chaque établissement comprend ce qui suit : 5 000 \$ pour une garderie familiale ou collective; 20 000 \$ pour un établissement d'apprentissage et de garde d'enfants de 50 places ou moins; et 25 000 \$ pour un établissement d'apprentissage et de garde d'enfants de 51 places ou plus. Tous les établissements d'apprentissage et de garde d'enfants sans but lucratif autorisés peuvent déposer une demande.

La date limite pour déposer une demande est le 17 octobre 2025.

Visitez le [Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies](#) pour obtenir plus d'information et connaître la procédure pour déposer une demande.

Notez la date :

**Webinaires
d'orientation
au niveau des
établissements**

le jeudi 6 novembre 2025

À l'intention des nouveaux et des anciens fournisseurs de soins à l'enfance. Les sujets abordés comprendront le programme d'allocations et les frais pour la garde d'enfants ainsi que la soumission des données d'établissement et la subvention de transition pour la réduction des frais parentaux. Plus amples renseignements et des liens d'inscription seront offerts en octobre.

6 nov

Formation MOTS d'enfants® 2025–2026 pour le personnel des services de garde d'enfants — gratuite

MOTS d'enfants® est un programme de stimulation du langage précoce normalisé et fondé sur des données probantes pour les enfants de la naissance à l'âge de la maternelle. Il a été élaboré par des orthophonistes du Québec en partenariat avec l'organisme à but non lucratif API-Enfance. Il est maintenant offert à l'échelle de la province par le [Réseau de thérapie pédiatrique du Manitoba](#).

MOTS d'enfants® est offert gratuitement en 2025-2026 aux centres d'apprentissage et de garde de la petite enfance autorisés qui sont intéressés (y compris les écoles de prématernelle) au Manitoba.

Les nouvelles dates de formation MOTS d'enfants® pour les facilitateurs (former les formateurs) sont :

Le 3 octobre 2025

de 9 h à 12 h HNC – Education Model – **en anglais** pour vous inscrire, écrire à bloomingwords@rccinc.ca ou appelez au 431 338-6210

Le 15 octobre 2025

de 9 h à 12 h HNC – Modèle en éducation – **en français** pour vous inscrire, écrire à bloomingwords@rccinc.ca ou appelez au 431 338-6210

Visitez le site Web du [Programme MOTS d'enfants®](#) pour obtenir plus de renseignements.

Conformité aux normes sur le plomb dans l'eau potable

Le statut des analyses et des mesures d'atténuation pour les écoles et les établissements de garde d'enfants, au 31 mars 2025, est désormais affiché publiquement sur la page Web [Le plomb dans l'eau potable](#).

Afin de s'assurer que toute l'eau potable dans les établissements de garde d'enfants respecte les nouvelles lignes directrices, le Ministère fera un suivi sur les analyses et les mesures d'atténuation nécessaires auprès de ceux qui demeurent non conformes, afin que celles-ci soient achevées cette année. Un plan pour atténuer tout problème sera nécessaire d'ici le 15 octobre 2025. Un soutien financier pour l'atténuation est aussi possible grâce au Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies 2025-2026, pour les centres à but non lucratif et les écoles de prématernelle.

Pour obtenir plus de renseignements sur les méthodes d'échantillonnage et d'analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable et pour en réduire l'exposition après les analyses, consultez la page Web : www.gov.mb.ca/sd/water/drinking-water/lead/index.fr.html.

Pour toute question ou mise à jour sur le statut des analyses et des mesures d'atténuation de votre établissement, veuillez communiquer avec la coordonnatrice ou le coordonnateur des services de garderies ou le Service de renseignements sur la garde d'enfants au 204 945-0776 (Winnipeg), 1 888 213-4754 (sans frais), ou par courriel à cdcinfo@gov.mb.ca.

Brochure sur des parcours de formation des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants de niveau II

Est-ce que vous ou une personne que vous connaissez envisagez votre prochaine étape de carrière en tant qu'éducatrice ou éducateur de jeunes enfants (EJE)?

Nous vous encourageons à consulter, à partager ou à publier cette brochure, qui fait la promotion d'une carrière en éducation de la petite enfance et met en évidence les différents choix de formations reconnues dans ce domaine au Manitoba.

- [Parcours de formation EJE II](#) (en français)
(mis à jour en septembre 2025)

Pour de plus amples informations, consultez les [Publications](#).



Les subventions de formation

La subvention de formation pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance est offerte pour compenser jusqu'à 400 \$ par année civile du coût de formation pour aider les gens à effectuer du [perfectionnement professionnel](#), à [satisfaire à l'exigence de 40 heures de cours](#) ou à obtenir [la désignation d'éducateur des jeunes enfants](#).

Les employés de centres autorisés à but non lucratif (y compris les écoles de prématernelle) et les employés de garderies familiales ou collectives autorisées qui ont réussi un programme de formation en vue du perfectionnement des compétences professionnelles, et qui en ont payé les frais de scolarité sont admissibles.

Également admissibles sont les titulaires d'une licence de garderie familiale ou collective ou les employés d'une telle garderie qui ont réussi un programme de formation en vue du perfectionnement des compétences professionnelles, et qui en ont payé les frais de scolarité.

Visitez la page des [subventions de formation](#) pour plus de détails au sujet de cette initiative.

La MCCA Northern Conference — Les 7 et 8 novembre 2025

L'inscription est maintenant ouverte pour la MCCA Northern Conference (Manitoba Child Care Association). La conférence est organisée par la direction de Thompson de la MCCA et se tiendra les 7 et 8 novembre 2025 à Thompson. Cette année le thème est « Growing Leaders, Empowering Teams » (gestionnaire en croissance, équipes en contrôle). Consultez la page de la conférence [MCCA Northern Conference](#) (en anglais seulement) pour plus d'information.

Occasions de candidatures : Table de consultation des ministres pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Le comité du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de la Table de consultation des ministres est à la recherche présentement de candidatures pour adjoindre des membres supplémentaires des établissements autorisés de garderies en milieux familial ou rural. L'expertise et les idées diversifiées de membres de la Table de consultation des ministres qui offrent des services ou soutiennent le secteur réglementé de l'apprentissage et de la garde d'enfants sont essentielles pour éclairer les progrès dans le système de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance du Manitoba.

Pour plus de renseignements et pour télécharger le Formulaire de candidature ou de mise en candidature, consultez : www.manitoba.ca/education/childcare/resources/committees.fr.html.

Les journées du perfectionnement professionnel et les jours fériés approuvés pour 2025-2026

À titre d'aide-mémoire, les établissements recevant une subvention de fonctionnement peuvent choisir de fermer jusqu'à deux jours pour du perfectionnement professionnel en apprentissage et en garde de la petite enfance à une date choisie par l'établissement, et ce, sans perte de frais parentaux ou de paiement pour l'allocation pour la garde d'enfants et la subvention pour compenser les pertes de revenus liées à la réduction des frais payés par les parents.

Il n'est pas obligatoire pour les établissements de compenser en restant ouvert un autre jour où ils sont habituellement fermés (p. ex., le lundi de Pâques) comme c'était le cas avant 2023.

Les prochains jours fériés comprennent :

Journée du chandail orange (Journée nationale de la vérité et de la réconciliation) : le mardi 30 septembre 2025
Jour de l'Action de grâce : le lundi 13 octobre 2025
Jour du Souvenir* : le mardi 11 novembre 2025
Jour de Noël : le jeudi 25 décembre 2025
Lendemain de Noël : le vendredi 26 décembre 2025
Jour de l'An 2026 : le jeudi 1^{er} janvier 2026

[Consultez la liste complète des jours de fermeture 2025-2026.](#)

** Bien que le jour du Souvenir ne soit pas un jour férié, certaines restrictions s'appliquent aux heures d'ouverture des commerces et des exigences particulières entourent la rémunération des employés qui travaillent ce jour-là. Si votre établissement demeure ouvert, vous devez veiller à respecter les normes d'emploi relatives au jour du Souvenir.*

MISE À JOUR CONCERNANT LA DIVISION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DE LA PETITE ENFANCE

L'équipe de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance entre en relation avec les collectivités à l'échelle du Manitoba

Le personnel de la division a participé à des événements à l'Université du Manitoba et au parc de Saint-Vital plus tôt ce mois-ci, pour faire la promotion des carrières au sein du secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Marielle Japus, étudiante du programme STEP, et Angel Pionela, commis administrative, ont participé à la 4^e édition annuelle du « Bison Bash » de l'Université du Manitoba au University Centre, le vendredi 5 septembre, pour discuter avec les nouveaux étudiants et ceux de retour lors de la journée d'orientation de l'automne. Le samedi 6 septembre, Shuang Qi, coordonnatrice du Programme de soutien à l'inclusion, et Carla Fleury-Charles, analyste des programmes et politiques, ont participé à la foire d'accueil multiculturelle des nouveaux arrivants au parc de Saint-Vital pour faire la promotion des carrières dans la garde d'enfants auprès des nouveaux arrivants au Canada.



Marielle Japus au « Bison Bash » de l'Université du Manitoba, le vendredi 5 septembre, qui discute avec des étudiants au sujet d'une carrière dans la garde d'enfants.



Shuang Qi, coordonnatrice au Programme de soutien à l'inclusion, et Carla Fleury-Charles, analyste des programmes et politiques participant à la foire d'accueil multiculturelle des nouveaux arrivants au nom de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, le samedi 6 septembre.



Les danseurs amateurs se produisent à la foire d'accueil des nouveaux arrivants au parc de Saint-Vital, le samedi 6 septembre.

Nouvelles du personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre division pour répondre aux priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance, et favoriser le développement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

Adebola Adedeji s'est jointe le 11 août dernier à la Section de l'amélioration continue et de l'engagement de la Direction de la politique et de la planification, en tant qu'analyste principale des activités et de la technologie, au 114, rue Garry. Adebola est titulaire d'une licence et d'un diplôme d'études universitaires supérieures en administration des affaires de l'Université d'Ado Ekiti et de l'Université National Open du Nigéria. Elle a obtenu également un diplôme en analyse des affaires appliquées à l'Université du Manitoba. Elle possède de l'expérience dans le secteur financier, se spécialisant dans la mise en œuvre des processus d'affaires, des logiciels et des systèmes. Elle est une employée du gouvernement du Manitoba depuis 2023 et a travaillé aux ministères de la Prestation des services publics (Bureau de l'état civil) et de la Justice (systèmes d'information juridiques) du Manitoba.

Levi Eruala s'est joint le 14 juillet dernier à la Section du modèle de financement et de l'analyse de la Direction du financement et de l'aide financière, en tant qu'analyste principal de la politique, au 114, rue Garry. Levi est titulaire d'une maîtrise en sciences de la santé publique de l'Université McGill et d'un baccalauréat en microbiologie avec les honneurs de première classe de l'Université Nnamdi Azikiwe. Il apporte plus de cinq ans d'expérience dans les secteurs publics et privés avec une solide expérience dans l'élaboration de politiques, la mise en œuvre de programmes et l'analyse juridique. Plus récemment, Levi a travaillé au sein du ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Manitoba.

Robyn Jacobs s'est jointe le 14 juillet dernier à la Section de la diversité et de l'inclusion de la Direction des activités provinciales, en tant que coordonnatrice au Programme de soutien à l'inclusion à Dauphin. Robyn est une ECE III et elle a travaillé comme instructrice dans le programme d'éducation de la petite enfance de l'Université College of the North. Elle possède des années d'expérience dans le secteur de la garde d'enfants, où elle a travaillé avec des groupes d'enfants de différents âges et a passé des années à diriger la programmation et le personnel.

Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines des idées mises en œuvre dans votre établissement, ou y a-t-il un programme ou d'autres aspects que vous souhaiteriez souligner? Avez-vous en tête une citation qui explique pourquoi vous aimez votre travail en éducation des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse CDCInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Bulletin d'information de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro.

Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :

Site Web : www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html

Courriel : cdcinfo@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et de garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à melcc-ed@gov.mb.ca.